

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 8^e jour du mois de septembre 2020 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ère) Messieurs Jean-François Perrier, Louis Laurier, Donald Richard, Dean Brisson, Benoit Gratton et Madame Fanny Véronique Couture.

Formant tous quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SESSION :

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Taux d'intérêt et de pénalité 2020.
- 5) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 6) Correspondance :
- 7) Dépôt du projet de règlement 337-20 sur l'usage de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal.
- 8) Avis de motion règlement 337-20 sur l'usage de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal.
- 9) Dossier 1595-85-3893 (recours judiciaires).
- 10) Appel d'offres sur invitation entretien des terrains municipaux 2021, 2022, 2023.
- 11) Appel d'offres sur invitation entretien des aménagements paysagers 2021, 2022, 2023.
- 12) Autorisation de la présentation d'une demande de subvention pour la patrouille verte (RIMRO).
- 13) Demande du Comité des Fêtes du Village (Fête d'Halloween).
- 14) Demande utilisation de la salle municipale.
- 15) Nomination d'un nouveau représentant auprès de l'OBV RPNS et autorisation d'assister à l'assemblée générale du 15 septembre 2020 à Ripon.
- 16) Demande pour l'entretien des chemins Trudel et de la Montagne.
- 17) Varia : a) Demande de subvention Fondation Tremblant.
- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la session.

RÉSOLUTION 172-20
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, ajout du point a) au varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 173-20
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 11 août 2020 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 156-20-20 à 171-20 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 174-20
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :
Chèques numéros 9776 à 9817 inclusivement, pour un montant de 137 014.46\$ et des comptes à payer au 08/09/2020 au montant de 14 352.91\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 5516 à 5560 inclusivement pour un montant de 22 549.42\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
9776	Bell Mobilité	Cellulaires août 2020	138.28\$
9777	Habillons un Enfant	Don	100.00\$
9778	Hydro-Québec	Électricité réservoir gravitaire 61.96 \$ Électricité station de pompage 971.77 \$ Électricité patinoire 31.01 \$ Électricité caserne 197.88 \$ Électricité parc & terrain de tennis 256.38 \$ Électricité hôtel de ville 419.48 \$ Électricité hangar 32.48 \$ Électricité maison des jeunes 29.29 \$	2 000.25\$
9779	M.R.C. des Laurentides	Constat du 01/04/20 au 30/06/20	15.00\$
9780	Municipalité du Canton Arundel	Premiers répondants 2020 - 1, 2, 3 versements Premiers répondants - ajustement 2019	7 026.02\$
9781	Sarrasin Andrée	Remboursement de taxes	200.64\$
9782	Bell Canada	Téléphone station de pompage 82.14 \$ Téléphone ordinateur eau potable 67.11 \$	149.25\$
9783	Entreprise Patrice Perreault	Entretien terrains août 2020	1 031.90\$

9784	Gestion Environnement MM	Identification et délimitation des milieux humides et hydriques - Parc Famille Provost	517.39\$
9785	Hydro-Québec	Électricité puits aqueduc 87.90 \$ Électricité garage 127.41 \$	215.31\$
9786	Ouellette Véronique	Remboursement frais de non-résident	50.00\$
9787	Energies Sonic inc.	Diesel	292.83\$
9788	Bell Canada	Déplacement 5 poteaux rue Principale	16 773.21\$
9789	Amyot Gélinas	Rapport auditeur - compensation 2019 (Recyc-QC)	862.31\$
9790	Les Entreprises Bourget	Épandage abat-poussière liquide	7 515.98\$
9791	Eurofins Environnex	Analyses d'eau août 2020	526.59\$
9792	Lapierre Samuel	Frais déplacement	38.04\$
9793	LEGD inc.	Décompte progressif #1 - travaux ch. de la Rouge et Lac-à-la-Loutre	86 151.85\$
9794	M.R.C. des Laurentides	Services télécom. du 01/04/20 au 30/06/20 hébergement des courriels, interurbains, extensions téléphoniques, service 9-1-1	370.07\$
9795	Purolator inc.	Frais de transport	21.20\$
9796	Ville de Ste-Agathe-des-Monts	Ouverture de dossiers à la cour municipale juin & juillet 2020	271.44\$
9797	Ministère du Revenu du Québec	DAS août 2020	9 405.07\$
9798	Receveur Général du Canada	DAS août 2020	3 341.83\$
5516-5560	Employés	Salaires août 2020	22 549.42\$
TOTAL			159 563.88\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
9799	Aqua Mécanique inc.	Bouchon ajustage	336.65\$
9800	Automation R.L. inc.	Programmation sonde niveau puits	1 078.46\$
9801	Carquest Canada Ltée	Filtre à huile, graisse	98.35\$
9802	Coopsco des Laurentides	Livres	931.82\$
9803	Électro G.C. enr.	Réparer balayeuse	37.94\$
9804	Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse (28/07)	316.18\$
9805	Hamster	Sacs à ordure, papier	217.67\$
9806	J.-René Lafond	câble, joint universel, quick disconnect	318.44\$
9807	Machineries Forget	Installation alarmes de benne levée (2)	2 012.06\$
9808	Matériaux R. McLaughlin inc.	Peinture marquage orange, disques métal, grattoir, lames, bois, ponceaux, acier armature, béton, colliers de serrage	3 943.46\$
9809	M. Maurice Entrepreneur Électricien inc.	Réparation puits aqueduc	1 240.52\$
9810	Pièces Auto P& B Gareau inc.	Raccords, boyau, huile, graisse	117.39\$
9811	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	Location toilette du 24/07/20 au 21/08/20	166.71\$
9812	La Scierie Familiale Gagnon	Paillis de cèdre	402.41\$
9813	Service d'Alarme DCS inc.	Installation back-up cellulaire	523.14\$
9814	Service Informatique des Laurentides	UPS cyber power 1500	339.18\$
9815	Service Routier S. Prévost	Changement d'huile pépîne, vérifier différentiel transmission tracteur	298.94\$
9816	Signal Services inc.	Poteaux, enseignes, plaquettes # civique, cônes	1 344.29\$
9817	Visa Desjardins	Essence, courrier recommandé, bois, teinture, savon à main, rouleaux, pinceaux, lavettes, linges à vaisselle, lait, crème à café, compacteur manuel, papier hygiénique	629.30\$
TOTAL			14 352.91\$

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 175-20
TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

ATTENDU QUE le conseil lors de la séance du 13 mai 2020 a adopté la résolution 108-20 décrétant un taux d'intérêt et de pénalité de 0% sur les 4 premiers versements;

ATTENDU QUE le conseil ne désire pas prolonger le délai pour les 5^e et 6^e versements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que des intérêts et pénalités soient imposés sur les comptes présentement en souffrance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 176-20
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 337-20 SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE PROVENANT DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt du règlement numéro 337-20, règlement sur l'usage de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal. Lequel règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 177-20
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 337-20 SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE PROVENANT DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier de la présentation à une séance subséquente d'un règlement sur l'usage de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal. Ce règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 178-20

DOSSIER 1595-85-3893 AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES RECOURS JUDICIAIRES

ATTENDU QU'en vertu de l'article 9.2 du règlement sur les permis et les certificats numéro 198-02 le conseil peut autoriser l'exercice de recours judiciaires lorsqu'une infraction aux règlements d'urbanisme est constatée ou lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une infraction est commise;

ATTENDU QUE l'officier municipal en bâtiment et en environnement a constaté en date du 25 août 2020 des infractions sur la propriété dont le matricule est 1595-85-3893 et qu'un rapport a été transmis au conseil, le tout conformément au règlement sur les permis et certificats numéro 198-02;

ATTENDU QUE le conseil juge qu'une intervention est nécessaire en regard à ces infractions;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que l'officier municipal en bâtiment et en environnement est autorisé à entreprendre des recours judiciaires dans le dossier matricule 1595-85-3893 en fonction des infractions mentionnées dans le rapport d'inspection du 25 août 2020 et des constatations du 2 septembre 2020, le tout en conformité avec la réglementation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 179-20

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX 2021, 2022, 2023

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale à faire un appel d'offres sur invitation pour effectuer l'entretien des terrains municipaux, pour les années 2021, 2022, 2023.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 180-20

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 2021, 2022, 2023

Il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale à faire un appel d'offres sur invitation pour effectuer l'entretien des aménagements paysagers, pour les années 2021, 2022, 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 181-20

AUTORISATION DE LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PATROUILLE VERTE (RIMRO)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Amherst, Arundel, Brébeuf, Huberdeau et Montcalm désirent présenter un projet de patrouille verte dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau s'engage à participer au projet de patrouille verte et à assumer une partie des coûts en fonction du nombre de portes tel qu'établi pour la répartition de la quote-part annuelle;

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau autorise le dépôt dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité, d'une demande de subvention estimée à environ 15 000\$;

Que la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest (RIMRO) est nommée comme responsable de la présentation de la demande et du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 182-20

DEMANDE DU COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE (FÊTE D'HALLOWEEN)

ATTENDU QUE le Comité des Fêtes du Village a fait parvenir une demande pour utiliser l'espace du terrain de balle ou de la patinoire pour les activités dans le cadre de la fête annuelle de l'Halloween ainsi que les toilettes et l'éclairage;

ATTENDU QUE présentement les toilettes du terrain de balle ne sont pas en état de marche;

ATTENDU QUE la toilette intérieure servant durant la période hivernale pour la patinoire est fonctionnelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise le Comité des Fêtes du Village à utiliser l'espace du terrain de balle et/ou de la patinoire ainsi que l'éclairage et la toilette intérieure servant pour la patinoire dans le cadre de la fête annuelle de l'Halloween qui aura lieu le samedi 31 octobre 2020. Le Comité devra signer une lettre lui indiquant qu'il devient responsable et qu'il s'engage à faire respecter les règles de distanciation et les mesures sanitaires en vigueur le jour de la location ou de l'utilisation, relativement à la pandémie du coronavirus.

Que le Comité devra mettre en place un registre mentionnant le nom et les coordonnées des participants, il devra également mettre en place l'équipement nécessaire pour la désinfection de la toilette;

Le conseil se réserve le droit de mettre fin à l'activité advenant le non-respect des directives ou advenant que le territoire de la municipalité devienne situé dans une zone à risque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 183-20
DEMANDE UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE

ATTENDU QU'une demande a été faite au conseil pour ouvrir la salle municipale pour des activités;

ATTENDU QUE le conseil désire permettre l'accès à la salle municipale, selon certaines obligations du locataire ou de l'utilisateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

D'autoriser la location de la salle municipale, pour ce faire le locataire devra signer une lettre lui indiquant qu'il devient responsable de faire respecter les règles de distanciation et les mesures sanitaires en vigueur le jour de la location de la salle, relativement à la pandémie du coronavirus. Le locataire s'engage à tenir à couvert et à indemniser la Municipalité, ses représentants, officiers, élus ou employés relativement à ou à l'égard de tout dommage, condamnation, amende ou perte de quelque nature que ce soit découlant de toute réclamation, demande de poursuite, tout recours ou autre procédure qui pourrait être présenté en raison du défaut de respecter les obligations.

Le locataire devra mettre en place un registre mentionnant le nom et les coordonnées des participants, il devra également mettre en place l'équipement nécessaire pour la désinfection des toilettes et des équipements utilisés et voir à la désinfection de ceux-ci;

Le conseil se réserve le droit de mettre fin à l'activité advenant le non-respect des directives ou advenant que le territoire de la municipalité devienne situé dans une zone à risque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 184-20
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'OBV RPNS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que Monsieur Dean Brisson, conseiller, est nommé pour représenter la municipalité d'Huberdeau auprès de l'organisme des bassins versants des rivières Rouges, Petite-Nation et Saumon en remplacement de Monsieur Jean-François Perrier.

Monsieur Dean Brisson, conseiller, est également autorisé à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 15 septembre prochain à Ripon, les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièce justificative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 185-20
DEMANDE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS TRUDEL ET DE LA MONTAGNE

ATTENDU QU'une demande a été reçue de la part de citoyens propriétaires sur le chemin Trudel et sur le chemin de la Montagne, afin que la municipalité entretienne lesdits chemins;

ATTENDU QUE le conseil n'a pas eu le temps requis pour effectuer le travail de recherche et de réflexion nécessaire à la prise d'une décision dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil informe ces citoyens qu'une réponse sera rendue lors de la prochaine séance, le conseil désirant travailler une proposition devant être soumise au mandataire de ce dossier pour commentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 186-20

DEMANDE DE SUBVENTION FONDATION TREMBLANT (COMITÉ DES FÊTES DU VILLAGE)

CONSIDÉRANT QUE le Comité des fêtes du village désire offrir des activités gratuites (chasse aux cocos, Halloween, Fêtes de Noël) dans la municipalité d'Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE le loisir contribue au développement du capital social des communautés;

CONSIDÉRANT QUE les activités organisées ont pour but de stimuler la participation des personnes et familles isolées, de leur permettre de socialiser et de développer un sentiment d'appartenance;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu.

D'autoriser Madame Guylaine Maurice, directrice générale à présenter une demande d'aide financière à la Fondation Tremblant pour un montant de 6 000\$. Cette subvention devant permettre au Comité des fêtes du village d'offrir des activités gratuites à la population d'Huberdeau et des environs, Madame Guylaine Maurice agira en tant que personne responsable dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 187-20

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que la session soit levée, il est 19h31.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau, mairesse.